

Compte-rendu CA Masse 9 novembre 2016

En préambule à ce Conseil d'Administration (CA) le SNAD-CGT a lu la déclaration liminaire (voir page 3) à ce compte rendu. Les organisations syndicales ont de nouveau interpellé la Présidente du CA ainsi que le Directeur de l'EPA Masse sur la situation de Tremblay 2.

En réponse ils ont indiqué :

□ Qu'une enveloppe de 2,7 millions € (HT) a été proposée par Logement Francilien mais cela ne sécurise que le côté Gilbert Berger (soit un peu plus de 33% de la résidence)

□ La Direction de l'EPA Masse des Douanes a confirmé son souhait que les travaux soient faits rapidement, mais il demeure néanmoins un flou quant à la reconduction de la convention. En effet le Directeur de l'EPA Masse a indiqué que la reconduction de la convention de réservation avec Logement Francilien pour Tremblay 2 se ferait certainement à partir de 2020 (les discussions sont en cours) mais peut-être pas dans les mêmes conditions (notamment par rapport au nombre de logements qui serait peut être revu à la baisse...). La Directrice Générale a indiqué attendre que Logement Francilien tienne ses engagements relatifs à la sécurisation pour valider définitivement la signature d'une nouvelle convention. Il va s'en dire que les élu(e)s régionaux CGT suivront ce dossier de très près aussi bien pour les travaux proposés que pour le renouvellement de cette convention.

Délibération n°1 : Approbation PV 12 avril 2016

La CGT s'est prononcée **POUR**

Délibération n°2 : Approbation de l'organisation budgétaire de l'Établissement

La CGT a voté **CONTRE** ce nouveau projet qui éloigne encore un peu plus les services régionaux (SR) des locataires. Alors que pour la CGT il était important d'attendre les 2 événements majeurs en 2017 à savoir les élections dans les 3 Directions Interrégionales et les élections Masse en juin 2017 avant de se prononcer. Nous avons pourtant formulé par écrit ce choix et posé plusieurs questions de fond à savoir : les moyens en personnels et matériels, les PLI concernés (remboursement de frais aussi bien pour les personnels des services régionaux que des élus), le coût supporté par un PLI qui n'a pas forcément l'ensemble du territoire des nouvelles SR en comptabilité. Force est de constater que le dialogue reste le principal absent à l'EPA Masse des Douanes comme à la DGDDI d'ailleurs.

□ On passe de 16 CTM à 14 CTM : suppression de la CTM de Poitiers/La Rochelle et de la CTM de Lyon qui sera fusionnée avec celle du Léman.

□ Pour la CTM de La Rochelle, une personne physique sera laissée sur place pour faire le relais de la Masse auprès des stagiaires et s'occuper des logements Masse de la Rochelle

□ Le SNAD CGT est intervenu pour que la Présidente de l'EPA Masse laisse la souplesse de laisser un relais local dans les CTM où le besoin s'en ferait ressentir, notamment en période de gros travaux, comme c'est le cas dans la CTM de Lille.

□ Pour ce qui est de la question des véhicules dévolus aux collègues travaillant dans les services territoriaux de la Masse, le Directeur de l'EPA a indiqué qu'il travaillait à la mise en place de véhicules dévolus aux services de la Masse par le biais de potentiels achats auprès de l'UGAP.

Délibération n°3 : Approbation de l'organisation budgétaire et comptable suite au décret GBCP

La CGT s'est **ABSTENUE** car on ne peut pas s'opposer à un décret mis en place pour l'ensemble des écritures comptables dans la Fonction Publique. Par contre, nous sommes plus réservés sur le calcul de la charge de travail et de la pérennité des effectifs.

Délibération n°4 : Remise au domaine pour la cession d'un pavillon à Kourou :

La CGT s'est prononcé **CONTRE** car cela contribue à affaiblir l'offre de logements en Guyane qui est pourtant une destination de sortie de stage. Pour information, s'il y avait eu des travaux de rénovation du logement, une rigueur de gestion locale quand aux états des lieux mais également un comportement responsable de la part du locataire douanier sortant, ce logement aurait pu être reloué sans mal.

Délibération n°5 : Budget rectificatif au budget initial 2016

La CGT **n'a pas participé au vote** de cette délibération. En effet, nous avons boycotté le CA où le budget initial avait été voté .

Délibération n°6 : Programmation immobilière 2017.

L'enveloppe de la PI pour 2017 s'élève à 5,3 millions d'euros. Vous trouverez le tableau des travaux retenu en pièce jointe. La CGT a voté pour cette programmation immobilière même si, pour nous, l'ensemble des travaux réclamés par les locataires doivent être effectués.

Délibération n°7 : Budget initial 2017

Le budget de l'établissement s'articule autour de trois axes déclinés au sein de la nouvelle présentation budgétaire : le maintien de l'entretien des logements, la poursuite d'un haut niveau d'investissement au travers d'une programmation immobilière renforcée et le renforcement des fonctions support, avec en particulier un système d'information rénové.

Ce budget s'inscrit dans la logique de maîtrise des coûts engagée depuis quelques années, tout en développant des mesures induites par les orientations ministérielles apportées en réponse au référé de la Cour des comptes. Ce budget initial 2017 traduit la volonté de dynamiser la politique de logements de l'établissement et de mettre en place une politique patrimoniale rénovée.

□ **Destination 1. Gestion locative et habitabilité des logements.** La réservation initialement prévue en 2016 pour l'opération du Marin (Service territorial de Martinique) figure au budget 2017

□ **Destination 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier.** Le budget consacre une enveloppe globale de 5,3 M€ d'AE pour les opérations nouvelles de la programmation immobilière de l'année à venir (hors entretien courant et contrats d'entretien) :

□ **Destination 3. Fonctions support** : Un système d'information rénové, intégrant toutes les dimensions de l'établissement. 520 000 € (AE) permettront à l'EPA de disposer d'ici la fin 2017 d'un système d'information rénové

La CGT a voté **CONTRE** car ce budget est bâti sur des recettes que nous condamnons : vente de cités, augmentation des loyers, récupération sur travaux ... Nous continuons à réclamer un véritable débat sur le logement en Ile de France et dans d'autres régions de France où les tensions du marché sont importantes. En effet, il nous semble important d'étudier la possibilité d'acquérir et de construire sur certaines régions plutôt que de poursuivre la poli-

tique de réservation en pure perte. Ce débat continue à être évacué par le service central de l'EPA et par la présidente actuelle.

Délibération n°8 : Approbation de l'indemnité exceptionnelle de fonction pour les contractuels de la Masse et de 2 agents titulaires .

La CGT a voté pour mais nous souhaiterions que cette indemnité soit prise totalement sur le budget de la Masse et non à 75 % de ce montant global répercuté sur les locataires au titre des charges locatives annuelles.

POINT D'INFORMATION

□ Mesures requises par la réponse ministérielle à l'audit de la Cour des Comptes :

Lors de cette présentation plusieurs mesures ont été évoquées comme :

1 : L'augmentation des recettes de l'établissement doit garantir un niveau satisfaisant de rénovation des travaux : la politique des loyers sera revue en conséquence.

2 : augmenter les loyers inférieurs au PLAI

3 : adapter les loyers aux revenus les plus élevés des locataires.

4 : Le dépôt de garantie sera généralisé, afin de sécuriser le niveau d'entretien des logements et d'en responsabiliser plus encore les occupants.

- Sur la cité de la Joliette :

Pour les bâtiments G et K, l'EPA Masse est en discussion avec la société ADOMA qui gère des logements sociaux pour des personnes en insertion (mères célibataires, jeunes travailleurs...)

- Sur la cité du Havre :

Le Directeur de l'EPA Masse a confirmé que l'ouverture de la cité à la circulation par une voie qui traverserait la cité de part en part a bien été votée lors du dernier PLU. Mais selon lui la ville n'utiliserait pas cette nouvelle voie ou au pire elle serait uniquement à usage des piétons.... Cependant nous invitons les locataires à rester vigilants, car une ouverture de la cité aux quidams risque potentiellement d'engendrer certains problèmes de sécurité

Déclaration préalable

En préambule, nous voudrions vous faire part de notre préoccupation sur les discours politiques, qui portent actuellement plus sur les restrictions budgétaires ou l'austérité et leurs conséquences en terme de massacre de l'emploi public que sur l'augmentation des moyens de l'administration, le bien-être au travail et sur le nécessaire financement des oeuvres sociales (ODOD, Mutuelle et, plus proche de nous, la Masse des Douanes).

Ces discours s'inscrivent d'ailleurs dans la continuité des réductions drastiques ces dernières années des budgets d'action sociale. Pour la CGT, la santé et le logement ne sont pas des marchandises.

L'été a débuté sous de mauvais auspices avec la publication du référé de la Cour des Comptes sur le logement des douaniers par la « Masse des douanes ». Ce rapport n'aborde que le côté financier de l'EPA et nie l'histoire et l'objet de notre oeuvre sociale, financée par les douaniers, pour les douaniers. Même si la réponse des ministres recadre la situation actuelle de l'EPA et resitue dans son contexte la Masse des Douanes, le SNAD CGT restera très vigilant sur les déclinaisons qui en seront faites par l'équipe dirigeante du service central.

Nous ne sommes pas naïfs. Le précédent rapport de la Cour des Comptes en 2005 avait été suivi à la lettre dans la politique menée par l'ancienne équipe dirigeante. Le SNAD CGT s'opposera par tous les moyens à la mise en place de tout nouveau plan régressif pour le logement social douanier.

Pour ce qui concerne l'ordre du jour de ce conseil d'administration, nous nous étonnons encore une fois du peu d'écoute en direction des représentants des personnels sur l'organisation territoriale de l'établissement. A l'issue du groupe de travail sur cette question et à la lecture des réponses aux questions posées aux organisations syndicales, il nous semble que la majorité des OS représentatives s'étaient opposées à toute modification de ce maillage territoriale à la veille d'une élection importante.

D'autres sujets, en particulier ceux liés aux ayant-droits pour l'attribution des logements domaniaux (enfants d'agents), restent toujours d'actualité.

Autre sujet brûlant de l'actualité : la sécurisation des cités aussi bien domaniales que locatives, notamment en banlieue parisienne, où des efforts financiers doivent être faits rapidement pour rétablir la sérénité de nos collègues.

D'autres sujets seront évoqués par les représentants CGT des personnels lors des débats de ce conseil d'administration.